



OBJET DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL

Réf. 2014-43- feuillet 1/2

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 MAI 2014
A 20H00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

Présents : Christophe GUITTON, Chantal MACQUET, Marie-Noëlle MINARD, Jean-Philippe TAVARES, Agnès BRUNOT, Christelle COMBET, Eric PIERRE, Dominique BOUVET, Thierry DUFOUR, Laurence NIQUET, Yoan MAZZA, Bénédicte VIVIAN, T,

Représentés : M. Daniel AUDIBERT (pouvoir à Mme Chantal MACQUET), M. François FOSSOUX (pouvoir à M. Christophe GUITTON).

Absente : Mme Viviane JEANTET

Secrétaire de séance : Mme Chantal MACQUET

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 14

Monsieur le Maire expose que les opérations d'ordre budgétaires doivent être équilibrées. Il est donc nécessaire de modifier le chapitre 20.

A cet effet, la décision modificative suivante est proposée :

SECTION INVESTISSEMENT : chapitre 21 Immobilisations corporelles

Compte 21534 : - 96 300 euros

Compte 21534-041 : + 96 300 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE à l'unanimité la décision modificative telle que présentée ci-dessus.



OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRINCIPAL

Réf. 2014-43 - feuillet 2/2

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 MAI 2014

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Jean-Philippe TAVARES		
Agnès BRUNOT		
Christelle COMBET		
Viviane JEANTET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Thierry DUFOUR		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 19/05/2014

Fait et délibéré le jour, mois
Et an que dessus, le 27/05/2014
Pour extrait conforme

Date d'affichage : 28/05/2014

A Nonglard, le 27/05/2014
Le Maire,

Acte télétransmis en Préfecture le 28/05/2014